



Communiqué de presse

Paris, le 4 février 2021

Nouveau protocole sanitaire : le ministre ne prend aucune mesure efficace

Le ministre Blanquer a une nouvelle fois modifié le protocole sanitaire applicable dans les écoles et les établissements, dans un contexte de mutations qui semblent accroître la faculté de contamination du nouveau coronavirus. SUD éducation dénonce depuis plusieurs mois l'inaction ministérielle face à la troisième vague annoncée par la communauté scientifique et le corps médical.

Les masques autorisés ne pourront plus être confectionnés à la maison. Alors que le port du masque est rendu obligatoire, il n'est toujours pas prévu de fourniture massive et gratuite de masques adaptés aux élèves. La dernière livraison de masques pour les personnels remonte à la rentrée des congés d'automne.

Le protocole sanitaire de la restauration scolaire est de nouveau renforcé, sans moyens supplémentaires. Ainsi, en collège, le refus de l'administration de procéder aux dédoublements nécessaires conduira nécessairement si le protocole est réellement appliqué à de longues files d'attente ou une difficulté accrue d'accès à la restauration scolaire.

En école pré-élémentaire, un diagnostic positif dans une classe devra entraîner la fermeture de la classe entière, car les élèves n'y portent pas de masque. Mais les tests PCR sont rarement effectués par les parents en raison de leur caractère intrusif et aussi parce que les politiques de tests massifs ne concernent pas les enfants de moins de 6 ans, mais le ministère ne prévoit aucun déploiement de matériel pour les tests antigéniques, contrairement à sa promesse maintes fois renouvelée.

Au collège et au lycée, cela ne sera le cas que si l'ARS est informée que l'un-e des élèves testé-e positivement est

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



contaminée par une forme variante de la Covid-19. Le ministre sait pourtant parfaitement que pour déceler le variant, il faut procéder au séquençage intégral du virus contenu dans l'échantillon. Or les services de santé, contrairement à d'autres pays, n'ont en aucun cas les moyens de procéder au séquençage systématique. Cette mesure ne sera donc vraisemblablement pas appliquée de manière générale. Les fiches "Que faire" mises à disposition des personnels de direction des EPLE ne sont même pas mises à jour pour suivre ces indications.

La politique du ministre Blanquer en matière sanitaire se résume en un mot : la passivité. Le ministère continue de faire l'autruche sans prendre aucune mesure nécessaire à la protection des personnels, des élèves et de leur famille au moment où les restrictions ont fortement augmenté dans le reste de la société.

SUD éducation exige que les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable prévention de l'épidémie soient mis en œuvre sans délai, et revendique un plan d'urgence pour l'Éducation qui continue d'accueillir dans des circonstances difficiles l'ensemble des élèves du pays.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🖱 www.sudeducation.org

